INFO PROUILLY

Juillet 2020

De gauche à droite : Justine MARCY-CHINCHILLA, Jean-Noël GODIN, Audrey POTAUFEUX, Benjamin WAQUELIN, Chantal WAGNER, Damien LEGROS, Frédéric LEFEVRE, Catherine MALAISÉ, Damien GOULARD, Claude LÉVÊQUE, Jean-Michel BOSTYN, Jocelyne LARUE, Patrick MATHIEU, Brigitte GODART, Benoît LEBON

Présentation du Conseil Municipal :

Madame Catherine MALAISÉ, Maire
Monsieur Claude LÉVÊQUE, 1er adjoint délégué aux finances et aux voiries et réseaux
Madame Jocelyne LARUE, 2ème adjointe déléguée à l'urbanisme et aux bois, marais, chemins et biodiversité
Madame Chantal WAGNER, 3ème adjointe déléguée aux ressources humaines et à la location des salles communales
Madame Brigitte GODART, 4ème adjointe déléguée aux bâtiments communaux et au cimetière
Monsieur Benjamin WAQUELIN, conseiller municipal
Monsieur Damien LEGROS, conseiller municipal
Monsieur Benoît LEBON, conseiller municipal
Monsieur Jean-Michel BOSTYN, conseiller municipal
Monsieur Patrick MATHIEU, conseiller municipal délégué à la location des salles communales
Monsieur Frédéric LEFEVRE, conseiller municipal
Monsieur Damien GOULARD, conseiller municipal
Madame Justine MARCY-CHINCHILLA, conseillère municipale
Madame Audrey POTAUFEUX, conseillère municipale
Monsieur Jean-Noël GODIN, conseiller municipal

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal a créé des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante dans de multiples secteurs d'activités. Elles préparent les projets de délibérations et formulent des propositions mais n'ont aucun pouvoir décisionnel.
Le Maire préside de droit chaque commission.

Commission « Finances », chargée de préparer le budget primitif, le taux des impôts directs et autres documents comptables.
Vice-Président : Claude LÉVÊQUE
Membres : Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER

Commission « Ressources Humaines », chargée de régler les affaires concernant le personnel communal.
Vice-Présidente : Chantal WAGNER
Membres : Jocelyne LARUE, Claude LÉVÊQUE, Patrick MATHIEU

Commission « Salles communales et Bâtiments », chargée de l'entretien des bâtiments et du fonctionnement des salles communales.
Vice-Présidente : Brigitte GODART
Membres : Jocelyne LARUE, Frédéric LEFEVRE, Claude LÉVÊQUE, Patrick MATHIEU, Chantal WAGNER

Commission « Urbanisme », chargée de veiller au respect de la règlementation en matière d'urbanisme.
Vice-Présidente : Jocelyne LARUE
Membres : Brigitte GODART, Jean-Noël GODIN, Benoît LEBON, Claude LÉVÊQUE, Audrey POTAUFEUX, Chantal WAGNER

Commission « Voirie et Réseaux », chargée de veiller à l'entretien des voiries communales, circulations et au bon fonctionnement des réseaux, électricité, éclairage public, eau potable et eaux pluviales.
Vice-Président : Claude LÉVÊQUE
Membres : Jean-Michel BOSTYN, Brigitte GODART, Jean-Noël GODIN, Damien GOULARD, Jocelyne LARUE, Frédéric LEFEVRE, Damien LEGROS, Justine MARCY-CHINCHILLA, Benjamin WAQUELIN

Commission « Bois, Marais, Chemins et Biodiversité », chargée des affaires concernant les terrains, les propriétés non-bâties de la commune et les chemins ruraux.
Vice-Présidente : Jocelyne LARUE
Membres : Jean-Michel BOSTYN, Brigitte GODART, Damien GOULARD, Frédéric LEFEVRE, Damien LEGROS, Patrick MATHIEU, Audrey POTAUFEUX, Benjamin WAQUELIN

Commission « Cimetière », chargée du fonctionnement du cimetière et des travaux.
Vice-Présidente : GODART Brigitte
Membres : Jocelyne LARUE, Damien LEGROS, Chantal WAGNER

Commission « Communication », chargée de la rédaction de l'Info Prouilly, du Prouillousien et de diverses informations ponctuelles.
Vice-Président : Claude LÉVÊQUE
Membres : Jocelyne LARUE, Patrick MATHIEU, Audrey POTAUFEUX

Commission « Amélioration du cadre de vie », chargée de l'amélioration de l'environnement, du fleurissement de l'espace public.
Vice-Présidente : Justine MARCY-CHINCHILLA
Membres : Jean-Michel BOSTYN, Brigitte GODART, Jocelyne LARUE, Audrey POTAUFEUX

Commission « Fêtes, cérémonies et décorations de Noël », chargée de l'organisation des cérémonies militaires en partenariat avec les associations locales, veiller à la bonne gestion des manifestations organisées par les associations locales sur le domaine public et des décorations de Noël.
Vice-Président : Patrick MATHIEU
Membres : Justine MARCY-CHINCHILLA, Audrey POTAUFEUX

✓ *REMISE DES DICTIONNAIRES 2020*

Le 30 juin a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires à l'école de Jonchery sur Vesle. La commune souhaite à Théo ROCHER (absent sur la photo), Juliette RAULIN, Maélys CERESER et Nathan LANGET de bien réussir leurs années de collège.

✓ *BÂTIMENTS*

Dernières nouvelles du terrain de jeu

Pendant l'hiver, des traces d'humidité sont apparues dans l'escalier menant au sous-sol.

En mai, un caniveau a donc été posé par l'entreprise OPTIMUM TRAVAUX derrière la cuisine de la salle polyvalente afin de bien canaliser les eaux pluviales du terrain de jeu.
Lors de ces travaux, il a été constaté que le filet occultant était en mauvais état. En effet, le câble le maintenant s'est cassé et à cause du vent le filet s'est déchiré à plusieurs endroits.
Messieurs Claude LÉVÊQUE et Patrick MATHIEU ont aidé l'employé communal à raccrocher le câble.

Au moment de la réouverture du parc, des nids de chenilles urticantes ont été découverts dans le chêne près du terrain de pétanque.
Les pompiers sont intervenus mais quelques jours après, de nouvelles chenilles sont apparues.
Un piège a donc été installé dans l'arbre.

La commune reste encore dans l'attente de la vérification des jeux d'extérieur et du but sportif.

Afin d'assurer la sécurité de tous et dans l'attente de satisfaire aux exigences de sécurité, le terrain de jeu reste donc fermé jusqu'à nouvel ordre.

C.P.I TRIGNY

En cas de nids d'insectes vous devez appeler directement les pompiers de Trigny, soit le chef de centre Monsieur Sylvain GODFROY au 06 89 10 52 06 ou son adjoint, Monsieur Alexandre LAMOUREUX au 06 89 80 25 07.

Pour les autres demandes, il faut faire le 18.

SAPEURS POMPIERS GRAND REIMS COMMUNAUTÉ URBAINE

✓ CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Au vu des difficultés rencontrées les années précédentes pendant les vendanges, la commission « Voirie et Réseaux » propose de réglementer temporairement la circulation dans la rue Haute de Pévy, la rue Basse de Pévy, la rue Sainte Barbe, la route de Pévy et la rue du puits du Chêne à compter du 17 août jusqu'au 14 septembre 2020, en instaurant des sens uniques de la manière suivante :

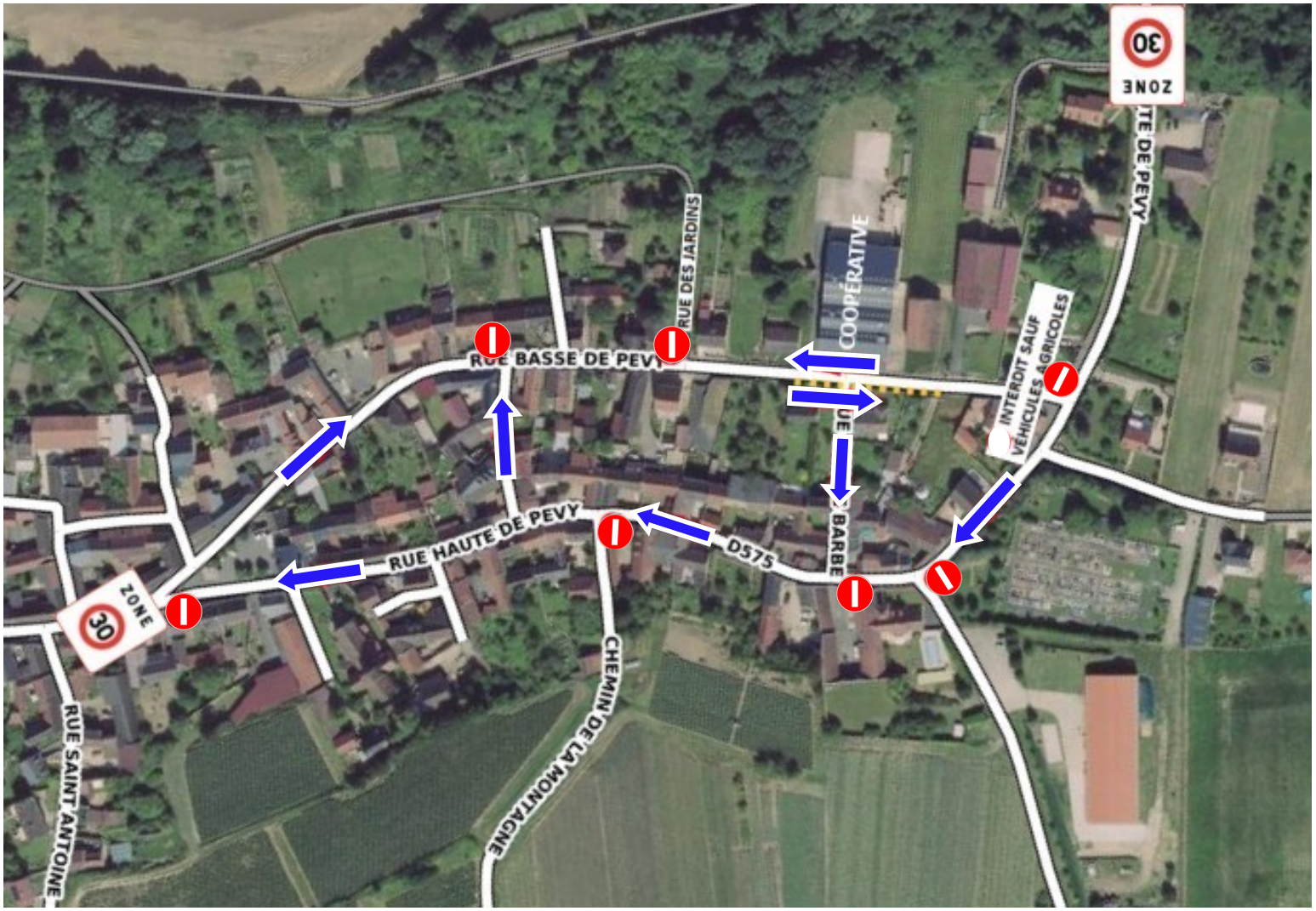

Interdiction de stationner sur 50 mètres en face de la Coopérative « La Champenoise ».

Sens de circulation.

Dans la rue Basse de Pévy entre la route de Pévy et la rue des Jardins la circulation sera en double sens uniquement pour les véhicules agricoles

De plus, il sera interdit de stationner côté pair de la rue Basse de Pévy sur 50 m devant la coopérative.

Il est recommandé aux administrés d'éviter de stationner sur le domaine public dans ce secteur afin de faciliter la circulation et de contribuer à la sécurité de tous.
Lors de la période des vendanges il est également demandé aux viticulteurs de mettre à disposition un parking privé pour leurs vendangeurs.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 10 au 21 août 2020 inclus.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter :

Le Maire, Madame Catherine MALAISÉ : 06 31 26 13 35
Le 1er adjoint, Monsieur Claude LÉVÊQUE : 06 20 78 48 08
La 2ème adjointe, Madame Jocelyne LARUE : 06 12 11 83 09
La 3ème adjointe, Madame Chantal WAGNER : 03 26 48 54 84
La 4ème adjointe, Madame Brigitte GODART : 03 26 61 51 44

Bulletin municipal de PROUILLY

Publication : Juillet 2020

Rédaction : Catherine Malaisé, Claude Lévêque, Patrick Mathieu, Jocelyne Larue, Audrey Potaufeux

Conception : Claude Lévêque

Impression : Commune de Prouilly

SALLE POLYVALENTE

Lors des travaux de rénovation de la salle polyvalente, une cloison mobile a été installée afin de pouvoir bénéficier de 2 salles, une de 155 m² et une autre plus petite de 70 m².

La visite de la commission de sécurité ayant eu lieu le 22 juillet, la salle devrait être de nouveau ouverte et disponible à la location à partir du 1er septembre 2020.

Le conseil municipal a donc voté un nouveau règlement afin de tenir compte des changements réalisés et de la nouvelle législation.

NOUVEAUX TARIFS

Pour la location de la grande salle (cuisine et sanitaires compris)

	Habitants de Prouilly		**Personnes extérieures**	
Week-end	Été : 320 €	Hiver : 340 €	Été : 470 €	Hiver : 490 €
Journée en semaine	180 €		260 €	
Réunion	100 €		180 €	
Activité hebdomadaire	200 €/an		250 €/an	

Pour la location de la petite salle (avec accès à la cuisine et aux sanitaires)

	Habitants de Prouilly		**Personnes extérieures**	
Week-end	Été : 220 €	Hiver : 240 €	Été : 370 €	Hiver : 390 €
Journée en semaine	100 €		180 €	
Réunion	70 €		150 €	
Activité hebdomadaire	150 €/an		200 €/an	

Pour les associations locales, la première location de l'année est de 50 ou 70 € sans repas et 70 ou 90 € avec repas (selon les périodes été ou hiver), les suivantes sont de 100 €. Les mises à disposition de la salle (maximum deux mois avant la date de location) sont aux mêmes tarifs que la première location de l'année.

La location de la grande salle restant prioritaire, toutes personnes désirant réserver la petite salle pourront le faire à tout moment et une confirmation sera donnée 3 mois avant la date de location.

Les tarifs du week-end, de la journée et d'une réunion incluent le nettoyage des locaux.

L'activité hebdomadaire a une durée maximale de 2 heures, les locaux devant être rendus propres.

Une caution de 1 000 € est demandée à la remise des clefs et sera rendue si aucune dégradation n'est constatée dans les lieux.